

L'impact de la privatisation sur le chômage Et la répartition du revenu national

Amar Nouioua
Faculté des sciences économiques
Université de Batna

ملخص:

ورفه البحث هذه الخوصصة في الجزائر و اثرها على عاملي البطالة وسوء توزيع الدخل، مع ما لذلك من اثار سلبية مباشرة على الجانب الاجتماعي. ولتوقوف على حقيقة ذلك تم اعتماد نموذجين: النيوكلاسيكي وكالدور Kaldor (مدرسه كمبريدج) هذا الموضوع بتحليل الجوانب المتعلقة بخوصصة المؤسسات العمومية وإستراتيجيه التشغيل الممكنه في ظل اقتصاد السوق.

وتوصلت هذه الدراسة إلى ان الخوصصة تمت بطريقه غير عادله في تحويل الملكية العامه إلى القطاع الخاص، وافضت ايضا إلى ان تصفيه وحل عدد من المؤسسات العمومية نتج عنه تسريح عدد هائل من العمال اتر بدوره على سوق العمل. وفي الوقت ذاته اكدت هذه الدراسة بان سوء توزيع الدخل يعد من العناصر الحاسمه التي تستوجب التعامل معها لتفادي مضاعفات هذه الظاهرة.

Résumé:

Cet article a pour but d'étudier l'impact de la privatisation sur la chômage et la répartition du revenu en Algérie et ses répercussions négatives sur le plan social.

Afin d'éclaircir ce point, nous avons pris comme référence les modèles néo-classique et Kaldor (Ecole de Cambridge) afin d'analyser tous les points inhérents à la privatisation des entreprises publiques et la stratégie de l'emploi adaptée aux exigences de l'économie de marché.

L'étude est parvenue au constat que la mise en œuvre de la privatisation a été conçue d'une manière inéquitable lors du transfert de la propriété publique au secteur privé, elle avait pour origine également à la dissolution et la liquidation de beaucoup d'entreprises qui s'est répercuté sur le marché du travail par une libéralisation massive d'un grand nombre de travailleurs, alimentant ainsi et d'une manière flagrante les inégalités dans la répartition du revenu national qui représente un facteur clé et afin d'éviter les répercussions néfastes de ce phénomène, et de parvenir à préserver la cohésion et la stabilité économique et sociale du pays.

Introduction :

Si les bienfaits de la privatisation sont toujours mis en avant pour justifier le transfert d'entreprises publiques au secteur privé, il faut bien reconnaître qu'il existe aussi des effets négatifs. Ces effets sont principalement sociaux, le plus important étant celui de l'aggravation du chômage. Même s'il est prouvé que cet effet n'est pas systématique, force est de constater qu'il est plus fréquent et souvent dans des proportions importantes. Le terme privatisation est devenu au cours des années pour beaucoup synonyme de plus de chômage. Il est vrai que les privatisations d'entreprises publiques s'accompagnent souvent de licenciements ; la sécurité de l'emploi qu'assurait le secteur public disparaît avec le transfert des entreprises au secteur privé qui n'accepte pas de fonctionner avec des sureffectifs parfois très importants. Les privatisations ont donc des répercussions directes sur l'emploi.

1) Cadre théorique du chômage et répartition du revenu national : l'accentuation du chômage a incité les décideurs à passer de la gestion économique à une forme sociale de gestion du chômage. Partout des dispositifs particuliers en direction des jeunes ont été adoptés. Le premier dispositif a été mis en application aux Etats Unis vers la fin des années soixante dix, ensuite en Europe en faveur des populations dites vulnérables sur le marché du travail. La gestion sociale du chômage est ainsi décrétée un peu partout, les programmes d'emplois des jeunes visent à occuper les jeunes par des petits boulots ou par la formation selon différentes formules pour retarder leur entrée dans le monde du travail, ces dispositifs sont venus suppléer l'impuissance des politiques de protection sociale (allocation chômage). La tendance revient aussi au partage de l'emploi, c'est-à-dire à la réduction de la semaine du travail, ou encore à la réduction de l'âge à la retraite.

a) L'analyse du marché du travail: le modèle d'équilibre de l'école néo-classique développe une vision théorique du marché de travail. Cette vision pose le problème de l'équilibre entre la demande des entreprises et l'offre du travail, qui résulte d'un arbitrage, travail temps libre mettant en rapport la désutilité du travail et le salaire réel, c'est-à-dire le gain espéré par les entreprises, celles-ci recrutent la main d'œuvre jusqu'au point où sa productivité marginale est égale au salaire réel en vigueur ⁽¹⁾. Quant aux salariées, ils choisissent de travailler aussi longtemps que le pouvoir d'achat de leur rémunération est supérieure à la valeur monétaire de leur effort.

Le paradigme central de cette théorie est celui de l'équilibre général sur les marchés des biens et du travail. Sur chacun de ces marchés, le mouvement des prix supposés flexibles est censé rétablir systématiquement l'équilibre et le plein emploi des facteurs de production.

Ainsi, dans le cadre des hypothèses de cette école, il ne peut exister que deux formes de chômage ⁽²⁾: le chômage volontaire existe lorsque les demandeurs d'emploi refusent de travailler au salaire fixé sur le marché et le chômage transitoire existe durant la période d'adaptation de l'offre et la demande.

b) Les écoles de la segmentation du marché du travail:

En rapport avec le chômage, cette théorie démontre que même dans les périodes de forte croissance, certaines catégories de la population enregistrent des taux de chômage très élevés, supérieur à la moyenne observée, ces observations ne peuvent être comprises que placées dans le contexte historique et spatial. La théorie de la segmentation est apparue comme une critique des politiques de lutte contre la pauvreté urbaine, mises en place aux états unis par J.F Kennedy, au début des années 1960.

1 - Daniel Labaronne, **Equilibres macro-économiques**, (Paris: mémo seuil, 1999), P. 10.

2 - M.S Musette, "les théories économiques à l'épreuve du chômage," CREAD, Alger, 1998, P101.

Des programmes spécifiques d'emplois étaient élaborés en direction des jeunes et des noirs en vue de leur insertion dans la vie économique, il fallait entrer dans les ghettos, créer des emplois, supprimer les barrières à l'insertion et améliorer la formation. Ces politiques n'ont pu obtenir à des résultats positifs.

En effet, l'analyse, qui sous-tend ces politiques, n'est qu'un prolongement de la théorie de discrimination.

Le chômage d'exclusion, récurrent et souvent de longue durée est devenu à présent une catégorie permanente dans le paysage économique. Ce type de chômage est structurel ⁽³⁾.

Cette exclusion, étant confirmée par le marché, nécessite ainsi des mesures d'insertion économique, les deux processus (exclusion/insertion) ne correspondent pas pourtant à un phénomène unique, il y'a lieu d'écarter cette confusion, car le chômage d'insertion pose le problème des primo-demandeurs d'emploi, en particulier des jeunes, là aussi, des mesures d'intégration à la vie active sont généralement préconisées.

"Les excursionnistes" développent aussi un nouveau modèle du salariat. Ce modèle invite à une observation du marché selon les comportements des salariés qui sont "à l'intérieur" (cherchant à maximiser les gains salariaux) au détriment de ceux qui sont "à l'extérieur" (qui cherchent à entrer). Ces deux orientations sont à inscrire dans la tendance "régulationniste". L'apport de cette théorie "régulationniste" n'est pas seulement de mettre en évidence des inégalités de salaires, des phénomènes de discrimination, de chômage. Ces

³ - Le chômage structurel, selon l'économiste G. standing est constitué de sept dimensions: changement dans la structure industrielle, déséquilibre en matière de qualification, déséquilibre sur le plan géographique, les changements démographiques, manque de souplesse des institutions, l'emploabilité, effet de restructuration du capital. Voir, G. Standing; "le chômage structurel," **revue internationale du travail**, édition BIT, Genève, 1983, P147.

observations ont été mises en lumière par les néo-classiques. L'intérêt principal de cette théorie est la démonstration que cette différenciation n'est pas une anomalie, une imperfection dans un univers fondamentalement concurrentiel mais qu'elle est plutôt une des caractéristiques essentielles de fonctionnement des économies de marché.

i) Un marché segmenté: est la partition la plus classique (segment primaire, et segment secondaire) chaque segment définit un ensemble d'emplois très typés selon des caractéristiques du marché.

Cette division n'est pas pour autant aussi nette et tranchée dans la réalité. Le marché primaire est, par exemple, lui-même aussi subdivisé en deux grandes catégories.

- La première, qualifiée de supérieure, désigne des postes de responsabilité fortement rémunérés.

- La seconde, dite inférieure, se rapporte à des postes intermédiaires, relativement stables et standardisées.

La segmentation du marché implique inévitablement l'hétérogénéité des travailleurs. Aux règles d'allocation de la force de travail correspondant des processus de différenciation aboutissant à la formation des catégories des individus ayant des caractéristiques reconnaissables et reproductibles.

Quand au second point la privatisation de l'activité économique a fortement érodé les fondements égalitaires de notre société, en provoquant une redistribution massive des richesses et des revenus ⁽⁴⁾. Un petit nombre d'individus voit sa richesse s'accroître rapidement, tandis qu'un nombre croissant de gens s'enfonce dans la pauvreté et que le groupe dite classe moyenne diminue et qui constitue l'un des fondements essentiels de la stabilité sociale et politique.

⁴ - Eric Magnin, **Les transformations Economiques en Europe de l'Est, depuis 1989**, (Paris: Dunod, 1999), p. 53.

Pour "Kaldor", la croissance économique est stable dans la mesure où la propension marginale à épargner (s) varie en fonction de la répartition du revenu national.

Kaldor s'intéresse au comportement d'épargne de deux groupes d'agents: les travailleurs qui reçoivent des salaires (W) et les capitalistes entrepreneurs qui obtiennent des profits (P). Pour Kaldor, les travailleurs ont une propension à épargner inférieure à celle des capitalistes, soit S_w la propension à épargner des travailleurs et S_p la propension à épargner des capitalistes.

La propension à épargner du pays qui dépend de la répartition du revenu national entre salaire et profit, répartition exprimée ici par le rapport des profits au revenu national (P/Y) plus ce rapport augmente, plus le taux d'épargne national (s) augmente dont dépend le taux de croissance économique⁽⁵⁾.

En Algérie, à partir de 1994, le chômage s'est nourri des effets de l'assainissement de l'économie (restrictions budgétaires et réduction du déficit) ; la restructuration industrielle qui postulait à l'amélioration de la productivité et la réduction des charges salariales n'inquiétait pas outre mesure, car on était convaincu que les leviers de la croissance allaient être enclenchés dès la deuxième ou la troisième année d'assainissement.

Alors que le plan d'ajustement structurel (PAS) était mis en œuvre, il devenait impérieux de concevoir et de mettre en place une stratégie alternative pour l'emploi et pour faire un diagnostic sur l'évolution du taux de chômage. Il faut analyser l'évolution de la population algérienne qui est passée de 25 millions en 1991 à plus de 33 millions en 2006 avec un accroissement substantiel de la population active passant de 6 millions à plus de 9,5 millions avec une demande d'emplois annuelle entre

450 000 / 500 000 qui s'ajoute au stock de chômage. Et ce avec une concentration dans les grandes Wilayas comme Alger, Constantine, Annaba, Oran. Cette tendance à la forte urbanisation étant dangereuse car elle a un coût social important sans compter les effets néfastes : abandon de l'agriculture, prostitution, délinquance, construction anarchique avec les risques de maladies diverses.

2- L'analyse du marché du travail :

Concernant précisément l'emploi, il s'établit approximativement comme suit, courant 2006, 8 millions d'employés ventilés ainsi⁽⁶⁾ :

Tableau n°1
Répartition sectorielle de l'emploi (année 2006)

Secteur d'activité	Nombre
- Employeurs indépendants	2,2 millions
- Fonctionnaires	1,5 million
- Emplois permanents dans le secteur économique	1,6 million
- Emplois temporaires dans le secteur économique	2,7 millions

Source: Abderrahmane Mebtoul, "politique de l'emploi," *liberté économie* n° 453, 2007, P.08

L'évolution des caractéristiques de l'emploi en Algérie, en valeur relative et rapportée au total (100%), l'agriculture passe de 24 % en 1991, dû aux effets du terrorisme à 17 % en 2006, l'industrie, y compris les hydrocarbures stagne à 14 %, même taux en 1991 et 2006, avec une baisse en valeur absolue. Le BTPH (bâtiment et travaux publics) de 14 à 16%, le commerce – services – administrations de 48 % à 55 %. Autre indicateur intéressant, le rapport secteur privé/public hors hydrocarbures dans l'emploi donne : - agriculture 98% ; industrie 63% et BTPH commerce/services plus de 90%. Nous aurons une moyenne globale de 63,2 %, y compris la sphère informelle qui contrôle 40% de la masse

⁽⁶⁾ - Daniel Labaronne Croissance, **cycle et fluctuation**, (Paris: mémo seuil 1999), p. 12.

monétaire en circulation et plus du $\frac{1}{3}$ des emplois du secteur privé. En effet, le secteur privé national connaît un accroissement important dans le PIB total passant de 39% en 1991 à plus de 50% en 2006 hors hydrocarbures⁽⁷⁾, localisé surtout dans l'agriculture, les services – commerce et, depuis les plans de relance, dans le BTPH, ayant délaissé du fait de la forte concurrence le segment industrie, excepté les matériaux de construction. Mais son organisation est de type familial.

a- Le phénomène du chômage en Algérie :

la privatisation prend une dimension particulière par rapport à la logique de la mondialisation et permet au capital financier mondial de segmenter l'outil productif domestique en fonction des objectifs mondiaux qui peuvent n'avoir aucune relation avec les besoins de l'économie Algérienne. En particulier tous les segments qui ne participent pas à la valorisation du capital financier à l'échelle mondiale ne peuvent que disparaître.

La réforme des entreprises publiques de 1988 avait pour objectif d'encourager les entreprises à fonctionner selon les règles de gestion privée en permettant aux responsables de diriger leurs entreprises en dehors de toute ingérence directe de l'État dans leur fonctionnement. La logique du système n'a pas été poussée jusqu'au bout : il a manqué de courage de prendre les mesures qui s'imposaient, notamment en matière de sureffectifs auxquels très peu d'entreprises échappent, dans un contexte de crise économique aigue et d'aggravation constante du chômage (cycle de recession 1986 – 2001). Depuis, l'emploi informel s'est accru par la conjonction de trois effets : le plan d'ajustement structurel, la stagnation du salariat permanent, l'essor de l'auto emploi.

⁽⁶⁾- Abderrahmane Mebtoul, "Politique de l'emploi," **Liberté économie**, n° 453 (2007), p. 8.

Au regard du nombre de chômeurs qui a atteint le niveau des 2.239.449 dont 71 % ont moins de trente ans en 2 000, de l'arrivée annuellement de 450 000 primo demandeurs d'emploi, des déperditions scolaires qui sont de l'ordre de 500 000 élèves par an, d'un marché de l'emploi de plus en plus restreint et sélectif, donc le chômage en Algérie se caractérise par :⁽⁸⁾

i) l'importance des personnes n'ayant jamais travaillé à la recherche d'un emploi (68 % du total) ;

ii) la jeunesse de la population au chômage (70 %) de cette population est âgé de 15 à 24 ans ;

iii) un niveau d'instruction plus élevé chez les chômeurs que chez les personnes occupées.

Ainsi, le taux de chômage qui progresse à un rythme accéléré depuis 1994 :

Tableau n° 1
Évolution du taux de chômage en (%) :

Année	1994	1995	1997	2000	2003	2005	2006
Taux de chômage	25,0	27,0	29,0	30,0	24	15	12,5

Source: Tableau construit à partir de: Nachida M'hamsadji 5 essais sur l'ouverture de l'économie Algérienne, Op. Cit., p. 25; Philippe Adair et Yousra Hamed, Cread, Alger, 2006, p. 35; et Aberrahmane Mebtoul : "Politique de l'emploi," Op. Cit., p. 8.

D'une manière générale, concernant le problème du chômage, qui est complexe du point de vue définition qui est souvent ambiguë⁽⁹⁾. Selon des sources officielles, le taux de chômage est passé de 30% en 2000 pour retomber à 15% en 2005 et 12,5 % en 2006. Comment cela a-t-il pu être avec un taux de croissance faible en 2006 estimé à 5 % (alors que le FMI et la Banque Mondiale l'évaluaient à environ 3 %).

⁽⁷⁾- Ibid., p. 8.

⁽⁸⁾- Abderrahmane Mebtoul, "politique de l'emploi," *liberté économie*, (2007), p. 6.

D'ailleurs, le rapport du FMI du 3^o trimestre 2007 soutient que le taux de chômage en Algérie est supérieur à 20 %. Il faut signaler que le chômage frappe les personnes mal formées et, récemment, massivement les diplômés de l'enseignement supérieur, montrant à la fois un ralentissement de l'activité économique et l'inadaptation de l'appareil économique aux nouvelles mutations. En effet, l'emploi précaire a progressé de plus de 20 % entre 2003 / 2006, et les expériences de la C.N.A.C. (Caisse Nationale d'Allocation du Chômage) pour les diplômés chômeurs étant décevantes (moins de 6 000 entreprises créées, selon le bilan du 1^{er} janvier 2006).

Quant à l'ANSEJ ⁵ - (Agence Nationale pour soutien à l'Emploi de Jeunes), depuis sa création à ce jour, son bilan est également mitigé, malgré les nombreux avantages accordés.

Concernant le secteur public économique, à fin 2006, nous avons plus de 70 % des entreprises publiques déstructurées sur les 1255 et seules 365 ont un actif net supérieur au quart de leur capital social et une trésorerie supérieure à un mois de leur chiffre d'affaires. Les dettes à court terme représentent les $\frac{2}{3}$ de leur endettement et ces E.P.E (Enterprise Publique Economique) pèsent moins de 10 % de la valeur ajoutée de l'économie nationale et, en termes d'emplois, nous avons 335 000 salariés sur 710 000 ⁽¹⁰⁾ de l'ensemble du secteur économique public. Et les principaux indicateurs, chiffre d'affaires, productivité, emploi régressent d'année en année, pour atténuer le phénomène du chômage en Algérie ; le taux de croissance devrait suivre une trajectoire

⁽⁹⁾- Ainsi dans le cadre des hypothèses de l'école néo classique, il ne peut exister que deux formes de chômage : le chômage volontaire existe lorsque les demandeurs d'emploi refusent de travailler au salaire fixé sur le marché et le chômage transitoire existe durant la période d'adaptation de l'offre et de la demande. Voir daniel labaronne, Op. Cit., p. 52.

⁽¹⁰⁾ - Mebtoul, Op. Cit., p. 8.

entre 5,5 et 6 sur le moyen terme, avec un taux de productivité stable ; il faut ajouter un point supplémentaire de PIB/an pour obtenir une augmentation proportionnelle de la productivité du travail (selon les experts du FMI).

Pourtant, cette croissance reste fragile dans la mesure où :

- Elle est structurellement et fortement dépendante des hydrocarbures ;
- L'expérience a montré que l'investissement public, important pour impulser une croissance, ne donne pas, à la longue, de bons résultats dans le secteur de la production ; il n'apporte pas de développement durable d'autant plus que, pour le cas de l'Algérie, il est fortement tributaire des recettes d'exportations des hydrocarbures ;
- Or, le secteur privé, en général, n'est pas suffisamment développé, à cause, notamment, du fait que l'esprit d'entreprise n'est pas suffisamment répandu en Algérie, des lourdeurs administratives et des carences du système bancaire, alors même que l'investissement privé devrait prendre le relais, car il est plus efficace pour générer une croissance soutenue, une attention particulière devrait être accordée aux petites et moyennes entreprises, agents essentiels de croissance et d'élévation du niveau de l'emploi. La bourgeoisie locale est souvent à l'état embryonnaire, mais elle dispose d'une assise financière parfois très importante. Souvent, quelques individus ou quelques familles seulement constituent cette bourgeoisie qui, nous l'avons vu, est plus tournée vers les affaires et le profit facile que vers des activités productives.

Compte tenu du petit nombre d'opérateurs privés susceptibles d'investir dans les entreprises privées, le risque est grand de voir une minorité profiter seule des privatisations en l'absence d'une concurrence véritable. Cela aboutirait à une concentration de richesses entre quelques

mains et serait une totale contradiction avec l'objectif proclamé de faire profiter le plus grand nombre, trois conséquences négatives possibles à cette situation ⁽¹¹⁾ :

i) la première économique : en s'appropriant des entreprises publiques, les groupes financiers vont instaurer une situation de monopole ou d'oligopole contraire à l'esprit de la privatisation ;

ii) la seconde sociale : elle consiste en une aggravation des clivages sociaux ;

iii) la troisième est politique : l'avènement d'une nouvelle classe puissante pourrait entraîner des changements notables sur le plan politique.

Les opposants à la privatisation y voient une forme de concentration/centralisation du capital.

Selon le PNUD (programme des nations unies pour le développement), l'Algérie est classée à la 102ème position sur un total de 177 pays en 2006 au niveau de l'indice du développement humain plus fiable que le PIB par tête (qui était de 1623 dollars US en 1999 est passée à 3487 dollars US en 2006) et qui ne reflète pas une équité ; quant à la répartition du revenu national.

- La frange de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté est en effet passée, selon un rapport du PNUD (2006) de 22,6 % en 1995 à 24% en 2000 et à 30% en 2006, s'accaparant de 7% du revenu national.⁽¹²⁾

Ceci explique également la nette détérioration du pouvoir d'achat (un Smig à 110 euros contre une moyenne de 150 à 200 au Maroc et en

⁽¹¹⁾- Mebtoul, Op. Cit., p. 6.

⁽¹²⁾ - l'indicateur pour le développement humain prend en compte trois facteurs: le niveau de santé , le niveau d'éducation, le revenu moyen (PIB par habitant). Voir Michel Biales, **l'essentiel sur l'économie**, (Paris, éditions Berti, 2006), p. 320.

Tunisie)* avec l'envolée des prix des denrées de première nécessité d'autant plus que, selon l'enquête du CNEAP (septembre 2006), le ménage moyen algérien consacre plus de 58,22% de son budget aux dépenses alimentaires, aussi nous assistons à un endettement croissant des ménages (prêts de logements, voitures, électroménagers qui amenuisent leur revenu à terme).

- Si l'on prend le ratio masse salaire sur le PIB total, nous avons les résultats qui confirment la dominance de l'économie rentière. Le ratio global masse salariale sur le PIB total(administration et secteur économique) passe de 22,10 % en 1991 à 20% en 2001, La distribution des revenus s'est renversée en faveur des non salariés, les revenus des indépendants représentent 58.7% du PIB alors que les revenus des salariés ne constituent que 17.6% du PIB en 2006⁽¹³⁾. Le constat est que la salarisation est en nette baisse, accusant une régression au profit des emplois rentes, oubliant ainsi que le salaire est un prix et que le travail est la seule source de richesse permanente. C'est une des explications de l'importance du taux de chômage que l'on voile par des emplois rentes, délaissant les segments du savoir qui est la principale caractéristique du mode du XXI^e siècle. Ce qui nous amène justement à nous poser la question : quelle politique salariale mettre en œuvre pour favoriser l'émergence de couches moyennes productives et non rentières ? Car toute nouvelle politique d'emploi doit se fonder sur une nouvelle politique salariale réaliste, conciliant les impératifs d'efficacité économique, mais également d'équité, car une société qui, à la fois, distribue les salaires sans contreparties productives, favorisant implicitement le chômage à terme.

La libéralisation du commerce extérieur au début des années 1990 a bouleversé le rapport salarial en permettant aux consommateurs

⁽¹³⁾ - **El Khabar** du 29 novembre 2007, p.5.

algériens d'accéder à la diversité des biens de consommation présents sur les marchés occidentaux. En conséquence, la demande pour les produits occidentaux, notamment les produits alimentaires et les biens de consommation durables, a rapidement augmenté, de même que les importations heurtant durement les producteurs locaux. L'argumentation des inégalités de revenu va de pair avec celle de la consommation, un nombre croissant d'individus est exclu.

La doctrine affichée en matière de gestion de la contrainte sociale, étant celle de la recherche d'un consensus social fondé sur une concertation et une solidarité sociale arbitrée et garantie par l'État, il s'agirait ainsi de construire un État providence. (L'État providence désigne : au sens strict, la fonction de redistribution de l'État à travers la protection sociale qui garantit l'accès à des prestations – au sens large, l'ensemble des fonctions de l'État, c'est-à-dire la régulation de la conjoncture, la production de services non marchands et la mise en place d'une protection sociale.) Qui organise le compromis social (à travers une fonction de redistribution des revenus), certaines mesures sont d'ailleurs déjà intervenues. En ce sens, notamment l'augmentation des prestations à caractère familial, la mise en place « d'un filet social » en faveur des plus démunis et d'une caisse d'allocation de chômage. Certains pays ont pu échapper aux conséquences négatives des privatisations sur le chômage comme, par exemple, le Portugal qui a privatisé à un moment où le marché du travail était favorable. L'Algérie qui a consacré des montants colossaux (plan de relance économique-2004-2009) pour l'injecter dans l'économie pour la construction (autoroute est-ouest, 1 000 000 de logements et diverses réalisations socio-éducatives, barrages etc.) doit saisir cette opportunité pour minimiser les répercussions négatives sur le plan social et accélérer le processus de privatisation.

3- Une stratégie pour l'emploi: A côté des politiques très contrastées de réponses au problème du chômage (socialisme keynésien et hyper libéralisme se développe une stratégie plus nuance, qui fait appel à différents instruments dont les principaux mènent leur action sur plusieurs fronts:⁽¹⁴⁾

Politique macro économique: celle-ci doit s'efforcer de garantir une croissance forte mais équilibrée. En effet, la recherche de la croissance à tout prix peut améliorer la situation de l'emploi à court terme, mais si elle entraîne des déséquilibres (inflation, déficit budgétaire, déficit extérieur), les gouvernements sont contraints par la suite à prendre des mesures restrictives, pénalisantes pour l'emploi.

Politique de formation: il convient de favoriser la diffusion dans les entreprises des nouvelles technologies et d'améliorer les qualifications de la main d'œuvre, un effort particulier d'éducation doit être fait en faveur des élèves venant des milieux défavorisés. Les étudiants en enseignement «post secondaire» doivent recevoir, en plus des formations théoriques, un enseignement technique les préparant à la vie professionnelle.

Services pour l'emploi : ces services doivent être performants (bonne collecte et diffusion de l'information disponible sur le marché du travail), ils doivent rester en contact permanent avec les demandeurs d'emploi (entretiens de réorientation, par exemple).

Flexibilité du temps de travail: les mesures suivantes sont recommandées: supprimer les obstacles législatifs à l'aménagement du temps de travail ; développer le travail à temps partiel, y compris dans le secteur public, atténuer ou supprimer les incitations à un départ anticipé à la retraite et permettre aux travailleurs âgés d'exercer plus longtemps leur activité.

⁽¹⁴⁾ - Musette, Op. Cit., p. 108.

Flexibilité des coûts salariaux: le salaire minimum doit être supprimé, ou, du moins, aménagé en fonction de l'âge et des régions (mesures du type «SMIG jeunes»). Les coûts de main d'œuvre non salariaux, qui constituent une désincitation à l'embauche, doivent être réduits, on peut également envisager des « clauses de renégociation » qui permettent de renégocier à un niveau plus bas les conventions collectives en cas de difficultés spécifiques à l'entreprise.

Flexibilité de l'emploi: la législation doit sanctionner les licenciements abusifs et faciliter les licenciements justifiés par des raisons économiques; les contrats d'emploi permanents doivent être l'exception au profit des contrats à durée déterminée. Cette stratégie s'inspire donc d'une certaine problématique keynésienne (rôle des interventions macro-économiques dans les politiques et lutte contre le chômage) avec, toutefois, une dominante libérale (place importante donnée à la flexibilité).

Ce que nous pouvons déduire de ce travail est de situer l'économie Algérienne par rapport aux économies voisines pour comprendre " ou on en est" en cette période 2000 – 2007.

En termes de croissance depuis 2001 d'énormes dépenses publiques pour " consolider la croissance " fait-elle mieux que ses voisines?

Tableau n°2
Taux de croissance annuel moyen du PIB 2000 – 2007

Pays	Croissance
Libye	5.3%
Tunisie	4.8%
Egypte	4.7%
Maroc	4.6%
Algérie	4.4%

Source : A. Bouzidi, Economie : l'Algérie dans le Maghreb,
Le Soir n°5284 du 16 Avril 2008, p. 24.

L'Economie Algérienne affiche la plus faible performance malgré les gigantesques plans de relance. Les pannes techniques qu'a connues le secteur des hydrocarbures mais surtout la crise de l'industrie avec moins

de 10% de travailleurs c'est le secteur le moins pourvoyeur d'emploi (moins de 10%) ⁽¹⁵⁾ ont tiré les taux de croissance vers le bas. En tout état de cause, les résultats obtenus ne sont pas à la mesure des efforts fournis.

2- Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant

Tableau N°3
Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant
(en terme de parité de pouvoir d'achat) 2000 – 2006

Pays	Croissance PIB/Hbt.
Tunisie	3.6%
Maroc	3.5%
Algérie	3%
Egypte	2.3%

Source : Abdelmadjid Bouzidi, Economie, l'Algérie dans le Maghreb, **le Soir**, n° 5284 du 16 Avril 2008.

Comparés aux marocains et aux tunisiens, les Algériens sont ceux qui se sont les moins enrichis sur la période 2000 – 2006. L'amélioration du revenu par tête d'habitant réalisée en Algérie a été érodée par la cherté de la vie, bien évidemment, se sont les bas revenus qui ont le plus durement supporté la hausse du coût de la vie et ont tiré vers le bas le taux de croissance du PIB par tête d'habitant (en PPA).

2- Le climat des affaires : Trois indices synthétiques qui mesurent pour le premier, la compétitivité de l'environnement économiques (c'est-à-dire la qualité des facteurs de production, la demande locale , le contexte concurrentiel et le tissu industriel); pour le deuxième, la facilité de faire des affaires (c'est-à-dire la complexité du système fiscal, le degré de production des investissements, la facilité de créer une entreprise, de faire du commerce avec l'étranger, d'obtenir des crédits, de recruter et de licencier), le troisième indice et celui des crédits accordés au secteur privé.

⁽¹⁵⁾ - **El Watan économie** n° 117 du 16/09/2007.

Dans ce domaine du climat des affaires tel que nous venons de définir, le classement et le suivant (2006):

Tableau n° 4
Climat des affaires

Climat des affaires Pays	Compétitivité de l'environnement économique (sur 127 pays)	Facilité de faire des affaires (sur 178 pays)	Crédits accordés aux secteurs privé (en % du PIB)
Algérie	97e	125e	12.5%
Maroc	63e	129e	66.3%
Tunisie	25e	88e	65.4%
Libye	109e	--	7.2%
Egypte	70e	126e	52.2%

Source : Banque mondiale, Davos, 2007.

Pour l'économie Algérienne on remarque que l'environnement économique est le moins compétitif et le secteur privé le moins pris en charge par le secteur bancaire national.

Conclusion :

Pour conclure est-ce que les solutions maintiendront longtemps encore les chômeurs hors du marché du travail et comment faire pour dynamiser le marché du travail ?

- 1- La pression sur le marché du travail est le fait des jeunes qui représentent 50% de la population active. Néanmoins, même si la baisse de l'emploi dans le secteur public marque un recul depuis les années 1980, la dépense publique demeure de moteur principal de la création d'emploi
- 2- L'élévation du taux d'intérêt réel ralentit la demande domestique et augmente le coût du capital, ce qui a pour conséquence de faire baisser la demande de travail menant probablement à une augmentation du chômage.
- 3- Une augmentation inattendue des prix (pouvoir d'achat) réduit les salaires réels menant à une augmentation de la demande du travail.

- 4- La hausse des prix du pétrole a génère des aides multiples. Mais cet effet est ambigu car les ressources en mains d'œuvre peuvent diminuer.
- 5- L'amélioration de la productivité à travers l'encouragement de l'investissement assorti d'une augmentation modérée des salaires stimulerait la croissance de l'emploi en Algérie.
- 6- Dans le domaine de la protection nominale de l'économie, il faut plus de protection du marché et de la production nationale.

Bibliographie

- Adair, Philippe et Yousra, Hamed. CREAD. Alger: 2006.
- Banque mondiale, Davos, 2007
- Biales, Michel. l'essentiel sur l'économie. Paris: editions Berti, 2006.
- Bouzidi, Abdelmadjid. Economie: l'Algérie dans le Maghreb, le Soir N° 5284 du 16/04/2008.
- EL Watan Economie n° 117 du 16/09/2007.
- Labaronne, Daniel. Croissance, cycle et fluctuation, mémo seuil. Paris: 1999.
- Labaronne, Daniel. équilibre macro-économique mémo seuil. Paris: 1999.
- Magnin, Eric. Les transformations Economiques en Europe de l'Est. édition management CAEN, 1999.
- Mebtoul, Abderrahmane. Politique de l'emploi Liberté économie. N° 453 / 2007 p.8.
- Musette, M.S. les théories économiques à l'épreuve du chômage. CREAD. Alger: 1998.
- M'hamsadji, Nachida. 5 essais sur l'ouverture de l'économie Algérienne, édition CNAG. Alger: 1998.
- Standing, G. Le chômage structurel, revue internationale du travail. édition Bit, Genève, 1983.